



## « Thilogne, ville verte » ou l'impact d'une association belge au Sénégal

*Jean-Marie Afana*

© Une analyse de l'IRFAM – Liège, 2025 – n°5

Située au nord du Sénégal, Thilogne (env. 15 000 habitants) est une ville marquée par un contexte écologique et migratoire exceptionnel. L'entité est traversée par les dynamiques internes et externes qui ont bouleversé les pratiques agricoles et les normes du cheptel, changé les manières de vivre et de consommer des populations. Ce changement social a désorganisé la solidarité, diminué la productivité, affecté l'économie et a contraint la population à choisir la migration comme source principale de revenus. Ceci a transformé la vie paysanne et de nouvelles pratiques associatives ont vu le jour (Afana, 2023).

*Thilogne Association Développement* (TAD), formation issue de la diaspora sénégalaise dans de nombreux pays (Kane, 2001), présente en Belgique depuis 2016, se consacre à l'économie sociale, vise le développement socio-économique et la cohésion sociale entre les habitants de la région d'émigration, ainsi que l'intégration sociale et politique des membres de la diaspora dans leur pays d'immigration.

Une de ses initiatives, « *Thilogne, ville verte* », est un projet porté par des personnes migrantes qui ambitionnent de reboiser la ville. Cette opération comprend trois lignes d'action :

(1) l'éducation environnementale (2) la plantation d'arbres fruitiers dans les concessions et (3) la plantation d'arbres d'ombrage au sein de la ville.

Cette initiative aspire à restaurer la couverture forestière, améliorer la qualité des terres, changer les mentalités locales, inculquer aux plus jeunes un rapport nouveau à la nature et doter les ménages de nouvelles sources de revenus. Si stopper le désert et restaurer la verdure est l'objectif ultime mis en avant par le projet d'une ville verte, dans les coulisses, se joue un autre défi. En effet, pour les bergers peuls, ces plantations remettent en question la liberté de mouvement de leurs animaux. Or, restreindre leur liberté de mouvement, c'est condamner un mode de vie ancestral qui a su acclimater moutons et vaches à des régions inhospitalières.

*La présente analyse repose sur une enquête de terrain. Elle se base sur des entretiens avec les acteurs du tissu associatif TAD. Des sources écrites et audiovisuelles ont également été rassemblées. L'observation directe de la structure TAD a été possible à Bruxelles, lors d'assemblées générales et des moments de rencontre informelle. Ces approches ont permis*

*de saisir les types d'interactions qui existent entre les membres de ce réseau, ainsi que leurs multiples impacts.*

Notre questionnaire débouche sur le concept d'« *affectio associationis* ». Il renvoie à l'adaptation au contexte associatif de la locution « *affectio societatis* », utilisée en droit, soit l'intention indispensable à la formation du lien qui unit les personnes ayant décidé de participer à une entreprise. *L'affectio associationis* désigne ainsi les multiples enjeux de diverses natures qui réunissent les membres d'un groupement. Dans le cas de Thilogne Association Développement, ces liens relèvent tant d'intérêts économiques que de préoccupations sociales, environnementales, voire identitaires par rapport à une région, ses cultures et ses habitants. Par ailleurs, la configuration transnationale et l'ancienneté de cette association, ainsi que sa thématique relevant de la résilience climatique rendent emblématique ce cas de coopération nord-sud développé par des émigrants.

## Reboiser Thilogne, la ville la plus chaude du Sénégal

S'il s'agit concrètement de planter des milliers d'arbres, ce projet vise surtout à changer les représentations et les perceptions de l'arbre, dans un contexte marqué par le réchauffement climatique et l'avancée du désert au Sahel qui attisent la concurrence entre groupes sociaux tels que cultivateurs et éleveurs qui voient leurs activités impactées lourdement. Cette initiative perçoit dans l'arbre plus qu'un simple élément naturel : un capital social, culturel et économique dont les « héritiers » (Bourdieu et Passeron, 1964) deviendront les « soldats de l'environnement ».

Les « clubs verts » créés au sein des établissements scolaires, tout comme les séances d'animation données par les acteurs du monde associatif, sont donc des processus d'apprentissage par lesquels les enfants, futurs agents sociaux, intériorisent les normes et les valeurs de la protection de l'environnement. C'est un travail d'instruction et d'appropriation nécessaire qui présente l'arbre aux enfants, non seulement comme une condition d'existence, mais surtout comme un patrimoine : « *Quand on parle environnement, on est conscient qu'on parle d'un phénomène aujourd'hui plus que vital : sans l'environnement, on ne peut pas vivre. Un environnement sain permet de mener une vie saine, c'est pourquoi on plante des arbres. On crée des clubs verts dans chaque école primaire afin d'initier les enfants à l'appréciation des arbres. S'ils n'ont pas connaissance de l'utilité de l'arbre et s'ils ne grandissent pas avec cet esprit et l'amour de l'arbre, comme une solution aux défis du climat, ils ne pourront pas entretenir l'arbre. Mais du moment où ils grandissent en connaissant l'importance de l'arbre, ils pourront eux-mêmes faire le suivi. On veut qu'ils deviennent demain les "amants" de l'environnement* » (Entretien avec un responsable de l'association en Belgique, 2024).

Toute culture se transforme pour rester en adéquation avec le milieu où elle évolue, comme le souligne l'auteur kenyan Ngugi wa Thiong'o : « Toute culture est le produit d'une histoire, qu'elle reflète à sa façon et de rapports entre êtres humains unis pour créer de la richesse et se la répartir. [...] Notre perception de nous-mêmes en tant que peuple, individuellement et collectivement, repose sur des images et des représentations qui continuent parfois d'être en accord avec le monde et le cadre où elles sont apparues, mais parfois ne le sont plus. Notre capacité à affronter le monde avec inventivité dépend de

l'adéquation ou non de ces représentations à la réalité de nos rapports avec le monde – de la façon dont elles éclairent ou non ces rapports. » (Thiong'o, 2011)

Ainsi, chaque séance d'éducation à l'environnement ne cesse d'enrichir la mémoire collective de connaissances scientifiques, de réglementations environnementales et favorise les comportements attendus, forge des habitudes qui feront de chaque élève un héritier et un défenseur du patrimoine vert.

Planter un arbre devient désormais à Thilogne une nouvelle pratique culturelle. La présence de certains membres de TAD Belgique, donc de la diaspora sénégalaise, lors des séances d'animation, participe «à la volonté de collaborer activement, sur un pied d'égalité, à la réalisation d'un projet commun» et à «une mise en commun de connaissances». Bien sûr, les Sénégalais de Belgique sont aussi contributeurs de cette dynamique parce qu'ils y investissent des moyens financiers, du matériel didactique et un apport intellectuel important.

## Plantations d'arbres fruitiers dans les concessions

Les changements climatiques affectent la fertilité des terres agricoles, planter les arbres au sein de la ville comme dans les concessions permet de restaurer le sol et la couverture végétale afin d'éviter au maximum l'évaporation de l'eau et permettre l'épanouissement des pratiques agricoles. Principales activités économiques de Thilogne, celles-ci concourent à soutenir la résilience de la population.

Les plantations fruitières mobilisent l'expertise de la communauté avec l'implication des guides religieux, des chefs de quartiers, des éléments de la mairie, des femmes et des enfants. Cette initiative a un double objectif : en plus de lutter contre le changement climatique, les arbres fruitiers dans les concessions améliorent la sécurité alimentaire des foyers.

Les membres de la diaspora organisés dans TAD et les partenaires locaux du projet ont évalué les besoins de Thilogne quant à la sécurité alimentaire. Ils ont identifié les terres dégradées et les arbres adaptés aux conditions de la ville susceptibles de fournir des avantages aux familles. Il s'agit principalement de papayers, citronniers, manguiers, goyaviers, pommier cannelle, anacardier. «On a choisi les espèces d'arbres fruitiers que l'on retrouve ailleurs au Sénégal, mais qui sont absentes à Thilogne. Il fallait aussi s'assurer que l'espèce soit adaptée à la terre de la ville. On a pu contribuer financièrement pour recruter des techniciens sur place qui peuvent évaluer la faisabilité. C'est comme cela que des espèces d'arbres fruitiers pouvant résister aux conditions climatiques ont été choisies. Thilogne est juste à côté du désert, il y fait très chaud. Les espèces choisies sont celles qui peuvent maximiser la rétention d'eau et améliorer la fertilité du sol» (Entretien avec un responsable de l'association à Bruxelles, 2024).

Pour les responsables de TAD, asseoir un programme de développement rural et agricole et faire des arbres fruitiers une source de nourriture et de revenus, tout en réduisant la dépendance vis-vis des importations, c'est améliorer la sécurité alimentaire de Thilogne, lutter contre la menace climatique et ralentir les migrations, le tout à la fois : «Pour avoir les fruits, les femmes vont à des kilomètres dans un autre village, alors que c'est possible de les produire localement.»

La plantation des arbres fruitiers dans les concessions conjugue les objectifs environnementaux avec l'activité économique et la sécurité alimentaire des ménages. Elle donne une impulsion au commerce local en instaurant une activité entrepreneuriale pour la vente des fruits, en bref elle restaure l'économie domestique. Les familles bénéficiaires consentent librement et avec enthousiasme aux normes environnementales concernant le suivi et l'entretien de ces arbres. L'action associative efficace dans ces concessions fait que ces familles viennent grossir les rangs des « soldats verts ».

## « Thilogne, ville verte » : un projet ambigu

Cependant, pour certains Peuls (pasteurs), le plan climat de Thilogne reste un projet ambigu. Ces éleveurs comprennent que le projet vise à lutter contre le dérèglement climatique, mais ils ont des doutes quant à sa mise en œuvre principalement par des Diagarafs (propriétaires terriens), comme l'expliquent certains membres de TAD rencontrés à Bruxelles en 2023.

Pour ces témoins, le bétail structure la vie d'un Peul (Dupire, 1970). Dans la vision du monde traditionnelle peule, le mouton et la vache sont les principales ressources économiques. Mais le rapport à ces animaux va au-delà de la consommation ou du commerce, les Peuls se le représentent comme une forme de parenté. *«Hakkundé pullo é naggué ko bandiragal kosam»*, dit-on en pular, *«entre le Peul et la vache existe la parenté de lait»*. Le lait qui permet la croissance du veau profite également au jeune enfant peul, c'est pourquoi la vache est

considérée comme une «sœur de lait». Traditionnellement, une vache est donnée en cadeau à la naissance, lors d'imposition du nom, à la fin de l'école coranique et lors des mariages.

Dès lors, tout ce qui contribue à freiner la libre circulation des moutons et des vaches est appréhendé comme la chiquenaude donnée sur un château de cartes qui fait s'effondrer toute la construction. Pour certains bergers peuls, c'est la parenté de lait, les us et coutumes, les manières de faire, d'agir, d'être, de penser et de vivre, toute une organisation sociale, en somme, qui est en danger. Ils pensent que contrarier cette articulation sociale ne peut que conduire à un désastre au sein de la population concernée.

Pour ces acteurs, «Thilogne, ville verte» ne contribue pas seulement à perturber leurs conditions matérielles d'existence, mais aussi à détruire leur culture et à leur arracher leur identité. En gros, ce projet de développement durable contredit les pratiques pastorales locales, ce qui affecte la structure sociale et culturelle, jusqu'aux racines anthropologiques d'une partie de la population de Thilogne et environs.

L'arbre, aussi écologiquement profitable soit-il, ne s'intègre pas dans leurs manières d'agir vis-à-vis de l'espace et de la terre. La mobilité, un trait par excellence de leur identité nomade, rend leur inclusion au projet environnemental difficile. Même si tous les bergers de Thilogne ne partagent pas le point de vue qui vient d'être résumé et si certains sont devenus des soldats verts, eux aussi, le débat intercommunautaire est prégnant au sein du tissu associatif TAD, jusqu'à Bruxelles...

## La migration : un défi pour l'initiative « Thilogne, ville verte »

L'un des défis majeurs que rencontre l'association TAD à Thilogne est celui de la migration de sa main-d'œuvre. En effet, le plan climat à l'œuvre a tissé des liens avec une multitude d'acteurs, dont la jeunesse thilognoise, un véritable capital pour l'avenir. C'est cette jeunesse dynamique qui se déploie dans les actions de terrain : les activités de reboisement et de sensibilisation, voire dans le suivi des pépinières. Cependant, cette jeunesse est composée d'étudiants. La plupart partent vivre à Dakar, ce qui affecte la stabilité du projet et sa continuité. Selon un responsable associatif thilognois (entretien téléphonique, 2023) : *« l'association est une collaboration entre plusieurs membres aussi bien ceux qui sont ici [au Sénégal] que ceux qui sont dans la diaspora ; nous sommes tous des soldats verts. Et chaque soldat assure sa fonction. C'est comme les coureurs où chacun transmet le témoin à un autre et ainsi de suite, mais ça reste une équipe. L'une des vulnérabilités de l'équipe, ce sont les étudiants. Ils sont presque tous à Dakar. Quand ils sont là, ils animent l'association et les activités de terrain... mais quand ils ne sont pas là, ce n'est pas du tout ça. »*

Si les activités de protection et de restauration de l'écosystème, et celles qui contribuent à lutter contre le changement climatique sont l'œuvre de toute une collectivité, il n'en demeure pas moins que la jeunesse reste l'un des maillons essentiels de la chaîne pour diverses raisons : leur vigueur et la nécessité de sensibiliser les décideurs de demain. Les aspirations environnementales et les obligations scolaires entrent en contradiction.

La mobilité spatiale est source de mobilité sociale, tandis que la réhabilitation écologique vise principalement l'amélioration des conditions de vie sur place. Cette tension se retrouve aussi dans la gouvernance de l'association thilognoise.

## La pertinence d'une affectio associationis

La société *haalpular*, composée de certaines ethnies de l'Afrique de l'Ouest, dont les Peuls, est marquée par une forte hiérarchie sociale. En effet, la stratification sociale des *haalpular* se caractérise par l'existence de trois castes. Au sommet de la hiérarchie se trouvent les *RimBe* (hommes libres), puis les *NyeenyBe* (hommes de métier) et en bas de l'échelle les *MaccuBe* (serfs). Au sein de l'espace social *haalpular* cette hiérarchisation structure les représentations et les modes de vie. Elle construit des oppositions entre dominants et dominés, valorisés et dévalorisés. Des discriminations en sont le produit et se reflètent jusqu'à dans la division ethnique du travail associatif.

Cette division du travail associatif, fondée sur la catégorie d'appartenance, amène ainsi une ségrégation des tâches et des professions au sein des mouvements associatifs, selon que l'on appartienne à la classe des hommes « libres », des hommes de « métier » ou des « serfs ». Ainsi, les acteurs associatifs de la classe des serfs ou des hommes de métiers sont confinés, à des positions subalternes dans l'association, tandis que les individus de la catégorie dite des hommes libres occupent des postes de pouvoir. La position des uns et des autres au sein de l'organigramme associatif est

justifiée par des stéréotypes ethniques et des préjugés. L'ethnie se transforme en un système de pouvoir et de domination.

Le concept d'*affectio associationis* désigne la volonté de collaborer sur un pied d'égalité pour réaliser une œuvre commune qui permet aux personnes associées d'accepter certaines obligations et de se reconnaître des droits. Elle révèle l'existence d'une communauté d'intérêts entre les parties prenantes, ainsi qu'un principe d'égalité entre les membres de l'organisation associative. Il s'agit de protéger l'intérêt commun des membres, en leur reconnaissant à chacun des droits équivalents. Dans cette perspective, *l'affectio associationis* tend à faire disparaître les hiérarchies sociales fixées à la naissance. Ces hiérarchies de classe, malgré leurs rigidités dans les pays de départ, sont inexistantes dans les pays d'arrivée. Pour les membres de TAD, le projet qui les réunit prend le pas sur des différences socioculturelles qui ne sont plus pertinentes. C'est ce qu'exprime un responsable associatif TAD de Belgique (entretien, 2023) : « *Ici il n'y a pas de classe d'âge ou affiliation religieuse ou que l'un est plus honoré que son voisin en vertu de l'histoire, pour nous, c'est de l'histoire et ça reste dans l'histoire, cela ne nous sert à rien ici, on a d'autres difficultés que celle-là. Je suis conscient que cela existe dans la tête de certains, mais la cause qui nous réunit est plus forte.* »

Dès lors, la pertinence de *l'affectio associationis* réside dans le fait qu'elle abolit les privilèges et égalise le statut des membres. Elle crée un lieu tiers « *où ne subsiste plus les distinctions des ordres et des classes, où tous les individus qui composent la collectivité sont socialement égaux, ce qui ne signifie d'ailleurs pas intellectuellement égaux, ce qui serait absurde, ni économiquement égaux, ce qui, d'après Tocqueville, serait impossible. L'égalité sociale signifie qu'il n'y a pas de différence héréditaire*

*des conditions, et que toutes les occupations, toutes les dignités, tous les honneurs sont accessibles à tous* » (Aron, 1967). Il s'agit ici d'un principe majeur du mouvement associatif, à la base de toute action démocratique : l'association reconnaît à tous et à toutes une égale dignité. Tout un chacun peut accéder à des postes de responsabilités dans l'association, sans égard pour une stratification sociale construite dans le pays d'origine, même si des résistances se vivent encore.

## Conclusion

En somme, le défi que relèvent les sections TAD de la diaspora, comme à Bruxelles, est celui des relations de pouvoir au sein de l'association. Habitué à un système de caste, les thilinois tendent à reproduire les hiérarchies de classe, l'ordre social du village d'origine au sein des associations créées en immigration, notamment pour ce qui est de la nomination des présidents des sections ou des membres du bureau. La section TAD Belgique résiste à cette tendance et fait montre de sa volonté d'une *affectio associationis* au sein de son organisation, une volonté de collaborer pour une œuvre commune, au-delà des hiérarchies et des rapports de pouvoir, en conformité avec les principes démocratiques fondamentaux (de Tocqueville, 2023).

Même si l'association TAD ne peut pas complètement se défaire de l'influence des hiérarchies sociales des régions d'origine, la situation migratoire, la mobilité géographique induit une réorganisation des catégories sociales et surtout des rapports sociaux entre ces catégories. La création d'associations contribue à développer la capacité des uns et des autres à nouer des relations sociales, sans rapport de pouvoir, sans hiérarchisation

ethnique ou de genre, comme le montre une précédente analyse de l'IRFAM.

L'association participe à l'intégration sociale et à l'apprentissage de la vie collective, elle induit « *une transformation observable dans le temps d'une manière qui ne soit pas que provisoire ou éphémère, la structure ou le fonctionnement de l'organisation sociale d'une collectivité donnée et [elle] modifie le cours de son histoire* » (Guy Rocher, 1968). En définitive, le fruit le plus précieux des efforts et des projets des associations de migrants, c'est le changement social, ici et là-bas.

## Bibliographie

- Aron R. (1967), *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris : Gallimard.
- Bourdieu P. et Passeron J.-C. (1964), *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris : Minuit.
- De Tocqueville A. (2023), *De la démocratie en Amérique*. Choix de textes et notes de Philippe Raynaud, Paris : Flammarion.
- Dupire M. (1970), *Organisation sociale des Peuls. Étude d'ethnographie comparée*, Paris : Plon.
- Kane A. (2001), « Diaspora villageoise et développement local en Afrique : le cas de Thilogne Association Développement », *Hommes & Migrations*, n° 1229, p. 96-107.
- Rocher G. (1968), *Introduction à la sociologie générale*, tome 3, « Le changement social », Paris : Points Seuil.
- Ngugi wa Thiong'o, (2011), *Décoloniser l'esprit*, Paris : La Fabrique éditions.